

Vous accompagnez le CCSC, pour certains et certaines d'entre vous, depuis sa création en 1984. De cette histoire, nous n'en avons encore écrit que quelques bribes ; nos archives sont cependant réunies à Toulouse, grâce au travail de Mémoire d'Annie Dreuille. Vous avez soutenu financièrement le CCSC à travers ses premiers combats pour les Maisons de chômeurs et le mouvement Partage, pour la coopération entre les différents acteurs associatifs par la parution d'un Répertoire ; en même temps nous avons soutenu les États généraux du chômage et de l'emploi ; en 2001, nous avons réalisé un grand rassemblement à La Plaine Saint Denis, ceci pour le plus visible de notre activité et vous en avez mesuré la fécondité. Puis ce fut un long temps de rencontres plus modestes, jusqu'à notre investissement dans la préparation et le rassemblement Diaconia 2010-2013 et dont a fait écho notre lettre Vaincre le Chômage.

D'autres acteurs sont apparus, certains se sont heureusement développés avec des approches un peu différentes, ne citons que « Territoires zéro chômeur de longue durée » et le Pacte civique. Le CCSC lui-même a dû réfléchir sur sa place, sa légitimité même. Après un long temps de mise à plat et de consultation, nous avons intégré le Réseau Caritas avec comme premier objectif celui de renouveler en profondeur le bulletin : nous recentrer sur ce qui demeure le cœur de notre « métier », à savoir la question du chômage et la vie des chômeurs, dont le nombre ne baisse pas de manière significative. Nous nous positionnons parmi ces partenaires comme un lieu ouvert à la dimension spirituelle et à la réflexion chrétienne. Comme l'explique notre président, Paul Israël, nous renforçons notre comité de rédaction, nous choisirons une formule plus onéreuse parce qu'il en va de notre diffusion « papier », toujours nécessaire.

Ces dernières années, les dépenses excédaient de peu les recettes : le travail d'élaboration et de rédaction était bénévole, avec des frais minimes, et nous avions quelques réserves. Nous devons aujourd'hui ajouter à ce bénévolat une composante « professionnelle » et donc des frais supplémentaires. En clair, aujourd'hui, il nous faut un peu plus de recettes – cotisations et dons – pour assurer l'édition et la diffusion de notre lettre.

Nous vous remercions de votre générosité si fidèle à notre égard ; elle est en plus relativement rare à s'orienter sur cette question du chômage et des chômeurs. Plus que jamais nous comptons sur elle. Nous chercherons aussi à élargir le nombre de donateurs, parce que cela est aujourd'hui nécessaire. Vous savez que vous recevrez un reçu fiscal, qui peut être pris en compte dans votre déclaration de revenus.

Soyez assurés de notre estime à votre égard et de notre détermination dans la tâche qui nous est donnée.

Pour le Bureau du CCSC,
Gérard Marle

PARTICIPATION FINANCIÈRE CCSC 2018

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone : Adresse courriel :

Je règle ma cotisation pour l'année 2018 : 35 €

Je soutiens le CCSC en donnant la somme de : € (Un reçu fiscal vous sera envoyé)